

LIMOGES METROPOLE

ARRÊTÉ

Le Président de Limoges Métropole,

De la session 2023

Revue déléguée de signature à  
Mme Jennifer ALEXANDRE,  
Directrice et Responsable du pôle  
Infrastructures et Voirie à Limoges  
Métropole

N° 20230068

VS le Code général des collectivités territoriales et  
notamment l'article L. 2214-6,  
VS l'article préliminaire du 8 novembre 2001 relatif à la  
Déclaration de Compétence de l'Agglomération de Limoges,  
VS l'article préliminaire du 22 novembre 2002 relatif à  
l'approbation de la Convention de Compétence de l'Agglomération  
de Limoges et Compétence d'Agglomération,  
VS l'article préliminaire du 16 décembre 2010 relatif  
à l'approbation de la Convention d'Agglomération - Limoges  
Métropole et Compétence d'Agglomération,  
VS l'engagement de Limoges Métropole - Compétence  
relative au Code de l'Urbanisme 2010,  
CONSTATANT que Mme Jennifer ALEXANDRE assure  
les fonctions de Directrice et Responsable du pôle Infrastructures et  
Voirie à Limoges Métropole,

ARRÊTÉ

**ARTICLE 1er** - En l'absence du Directeur général des services, délégation est donnée, sous la  
responsabilité et le contrôle du Président, conformément aux dispositions de l'article L. 2214-6 du Code  
général des collectivités territoriales, à Mme Jennifer ALEXANDRE, pour la signature de tout document à  
l'exception de ceux relatifs à l'urbanisme, aux élections municipales et aux marchés d'intérêt collectif.

**ARTICLE 2** - Le présent arrêté prend effet à compter du lundi 6 février 2023 jusqu'au vendredi  
10 février 2023 inclus.

Fait à Limoges, 19 rue Renaud Pailley, le 31 janvier 2023.

Le Président,



Reçu par le Préfet de la  
Publique  
N° 20230068

Le présent arrêté sera publié sur le site Internet de la Métropole (site Internet)  
et sera communiqué dans un délai de deux jours à compter de sa publication.



ARRÊTÉ

# Arrêté portant délégation de signature à Mme Jennifer ALEXANDRE, Directrice et responsable du pôle Infrastructures et voirie à Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 3 Février 2023



ARR\_SIGN\_202300068\_ALEXANDRE.pdf  
(.pdf, 67,5 Ko)

 TÉLÉCHARGER